



Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives

**Exposé présenté par Congregation of Our Lady of Charity
of the Good Shepherd, International Volunteerism
Organization for Women, Éducation and Development,
Istituto Internazionale Maria Ausiliatrice delle Salesiane
di Don Bosco et Salesian Missions, organisations
non gouvernementales dotées du statut consultatif
auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu l'exposé suivant, qu'il communique
conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil
économique et social.



Exposé

Les objectifs du Millénaire pour le développement sont un ensemble de sept objectifs mondiaux ambitieux en matière de développement et de réduction de la pauvreté que les 192 États membres des Nations Unies et des organisations internationales ont convenu de réaliser d'ici à 2015. Programme reconnu comme étant le principal instrument de politique mondiale pour réduire la pauvreté, les cibles visées sont notamment l'éradication de la pauvreté, la réduction de la mortalité maternelle et infantile, la lutte contre la maladie et l'amélioration de l'égalité entre les sexes. Dans sa résolution [1325 \(2000\)](#), le Conseil de sécurité met en évidence des mesures spécifiques destinées à davantage prendre en compte le point de vue des femmes dans la prévention des conflits, leur résolution et la consolidation de la paix. Elle recommande :

- Que les femmes soient davantage représentées à tous les niveaux de prise de décisions;
- De prendre des mesures pour protéger les femmes et les petites filles contre les actes de violence sexiste;
- De garantir la protection et le respect des droits fondamentaux des femmes et des petites filles, en particulier dans les domaines de la constitution, du système électoral, de la police et du système judiciaire.

La violence à l'égard des femmes est l'obstacle majeur au développement et à la paix. La violence sexuelle et sexiste est exacerbée par les conflits et empêche les femmes de participer au développement, les prive de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, et est un facteur de risque majeur face au VIH/sida. Tant que des conditions de sécurité minimales ne seront pas assurées aux femmes vivant dans des zones de conflit ne bénéficieront pas d'un niveau minimum de sécurité, de protection des droits et d'accès à la justice, aucun progrès ne pourra être réalisé à l'égard des engagements relatifs à l'égalité des sexes et aux objectifs du Millénaire pour le développement.

L'émancipation économique est essentielle au relèvement des femmes au lendemain d'un conflit. L'émancipation économique des femmes est un élément essentiel de la reconstruction et de la consolidation de la paix car c'est un facteur d'intégration sociale et de réconciliation au sein de communautés touchées par un conflit. Le principal obstacle à l'émancipation économique des femmes est le manque de sécurité, à l'intérieur comme à l'extérieur du foyer. Les autres obstacles sont la difficulté à accéder aux biens du marché, les déplacements limités en dehors du foyer en raison de traditions culturelles et l'absence de protection sociale quand elles ne peuvent pas travailler.

Les femmes continuent d'être exclues des processus de paix officiels. La marginalisation persistante des femmes dans les processus de paix officiels est un obstacle majeur au développement durable, à la démocratie et à la paix durable. En dépit de leur contribution à la paix et à la réconciliation au sein des communautés, les femmes sont systématiquement sous-représentées dans les secteurs de la sécurité, de la justice et le secteur public, qui tous jouent un rôle clef dans la consolidation de la paix.

Recommandations

Nous invitons instamment la communauté internationale à intégrer les recommandations suivantes dans le programme de développement pour l'après-2015 et à promouvoir ainsi l'autonomisation des femmes et la consolidation de la paix dans le monde :

Égalité des sexes dans l'éducation

- Éliminer les principaux obstacles à l'éducation des filles en octroyant des bourses et des allocations en espèce et en supprimant les frais de scolarité;
- Contrôler, outre l'inscription, la présence aux cours et l'achèvement des études. Les filles abandonnent souvent l'école ou n'y vont plus en raison de la distance entre le domicile et l'école, du manque ou de l'insuffisance des installations sanitaires et des effectifs des classes;
- Mettre au point un programme d'éducation de qualité au niveau national qui met l'accent, à l'échelle du système, sur la violence sexiste, l'apprentissage des compétences pratiques pour la vie quotidienne et l'amélioration de la sécurité et de la sûreté.

Égalité des sexes au cœur du programme pour un travail décent

- Faire de la création d'emplois productifs et de revenus et d'emplois décents l'objectif premier des politiques macroéconomiques, sociales et de développement, promouvoir le renforcement des compétences et les possibilités d'emploi au niveau national et international;
- Réduire les écarts de salaires entre les femmes et les hommes; introduire des mesures de protection sociale et des politiques et législations du travail respectueuses de l'égalité des sexes; introduire et mettre en œuvre des protections juridiques pour les travailleuses les plus vulnérables;
- Promouvoir des initiatives visant à développer le partage des coûts en matière de protection de la maternité (à la fois indemnisation pour perte de revenus et allocations de maternité) et des structures d'accueil pour les enfants, abordables et de bonne qualité, notamment des installations au niveau local;
- Promouvoir des initiatives qui dotent les femmes des compétences et des ressources leur permettant de gérer une entreprise et de trouver du travail, et donnent la possibilité aux femmes de posséder des terres, d'avoir accès au crédit et d'épargner.

Égalité des sexes dans la représentation politique

- Introduire des mesures énergiques pour augmenter le nombre de femmes et leur poids dans toutes les processus de décision politiques, y compris en favorisant le leadership féminin dans les structures locales de prise de décision et en appliquant les mêmes règles pour les hommes et les femmes au sein des partis politiques;
- Créer un environnement qui favorise la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix ainsi qu'aux processus politiques qui se mettent en place à mesure que les pays en proie à des conflits se stabilisent.